

*Une Maison
pour tous.* p. 4

Un été festif. p. 14

*De Quinet
à Pardé.* p. 16

C'EST À BOURG

Le magazine des Burgiennes et des Burgiens

N°262 . JUIN 2020

Grand format P. 6

JEAN-FRANÇOIS DEBAT RÉÉLU

bourgmbresse.fr



JEUDIS DU KIOSQUE 16 JUIL. > 10 SEPT.

SOLAR PROJECT © ALICE GRÉGOIRE



COULEURS D'AMOUR 16 JUIL. > 5 SEPT.

GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN



ŒUVRES DÉCONFINÉES... À BROU 11 JUIL. > 20 SEPT.

MONASTÈRE ROYAL DE BROU, JUDITH REIGL, HORS OH GIOIA © HUGO-MAERTENS

Sommaire.

GÉOLOCALISÉS.

- 4 2^e phase de travaux rues Montesquieu et Montholon.

GRAND FORMAT.

- 6 Municipales 2020 : cap sur un nouveau mandat.

PETITS FORMATS.

- 12 Crise sanitaire : le retour à la vie.
14 Les festivités de l'été.

ÇA, C'ÉTAIT AVANT.

- 16 De Quinet à Pardé.

TRIBUNE.

- 18 L'expression des groupes minoritaires du Conseil municipal.

CLAC !

- 19 Les idées de sorties de l'été.



DANIEL GILLET

PAR **JEAN-FRANÇOIS DEBAT**
MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN
DE BOURG-EN-BRESSE
CONSEILLER RÉGIONAL
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

CAP SUR LE MANDAT QUI S'OUVRE

Le 15 mars ont eu lieu les élections municipales. Pour la 3^e fois, les Burgiennes et les Burgiens m'ont accordé leur confiance dès le 1^{er} tour, avec plus de 60 % des voix. Je les en remercie sincèrement. Ce choix m'honore et m'oblige. Qu'ils sachent que je poursuivrai mon action à la tête de notre ville, avec envie, détermination et respect de chacun. Avec l'équipe renouvelée qui m'entoure, c'est ce à quoi je travaille depuis le premier jour.

En effet, vous le savez, la période que nous venons de traverser a été éprouvante pour tout le monde : bien sûr pour celles et ceux qui travaillaient en première ligne, mais également pour chacun d'entre nous qui avons dû rester enfermés pendant plusieurs semaines. J'ai eu à cœur, durant cette période, de veiller à ce que les services rendus aux habitants s'adaptent aux conditions sanitaires, tant pendant le confinement que depuis le déconfinement.

J'ai souhaité lancer début avril une commande locale de masques distribués gratuitement à la population entre la fin du mois d'avril et le début du mois de mai. Cette initiative a, je crois, permis à chacune et à chacun d'entre vous d'appréhender le déconfinement avec plus de sérénité.

Depuis le 11 mai, je suis, dans mes fonctions de maire comme de président de la CA3B, mobilisé autour des entreprises, et notamment des commerçants, des artisans, des indépendants de notre territoire, afin de leur apporter le soutien dont ils ont besoin pour repartir du bon pied. La crise économique est aujourd'hui ma priorité.

Même si la vie reprend progressivement son cours normal, il ne faut pas oublier les leçons à tirer de cette crise sanitaire. Je pense notamment à la nécessité de renforcer l'offre de services publics pour assurer le lien social, mais également au tournant impératif que nous devons engager en matière de transition écologique.

Je crois fondamentalement que c'est à l'échelle de la commune et du bassin de vie que la vie en commun doit se penser et se construire. Ces objectifs sont ceux du projet que j'ai porté pendant la campagne électorale et je souhaite pouvoir maintenant le mettre en œuvre avec vous dans les mois et les années à venir.



Directeur de la publication : Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. **Rédacteur en chef :** Baptiste Monnot. **Journalistes :** Géraldine Bourgeay-Marin, Céline Crociani et Christelle Moiraud. **Photo Une :** Guillaume Atger. **Service communication :** Mairie de Bourg-en-Bresse, place de l'Hôtel de Ville, quartier Bourg Centre, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Téléphone : 04 74 45 70 01, fax : 04 74 22 22 76, communication@bourgenbresse.fr. **Conception :** *Le Magazine*. **Préresse :** Anne Claudel. **Impression :** Estimprim. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 28 000 exemplaires. **Dépôt légal :** ISSN-0767-967X. **Magazine lu par la Bibliothèque sonore.** Ce magazine est imprimé sur du papier PEFC.



10-31-1093 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



SERVICESPACES VERTS

RÉINTRODUCTION DU PEUPLIER NOIR

Dans le cadre de la protection du peuplier noir, la Ville a bénéficié d'un travail de conservation effectué par l'INRA d'Orléans et l'Office national des forêts (ONF) de Loire-Atlantique. Cette essence d'arbre, souvent visible en bord de rivière, se raréfie en France à cause de la dégradation de son milieu et des hybridations fréquentes avec des peupliers d'ornement ou de culture. L'ONF a envoyé à Bourg une cinquantaine de boutures de spécimens purs issus d'une sélection génétique, qui pousseront dans les serres municipales pendant un an. Les jeunes arbres seront ensuite plantés dans des zones naturelles bordant la Reyssouze.

MÉDIATHÈQUES À LA MAISON

Durant le confinement, les médiathèques de Bourg sont restées en lien avec leurs abonnés et l'ensemble des Burgiens. Des initiatives originales ont fleuri : le service d'inscriptions en ligne a enregistré 328 nouvelles inscriptions et 51 réinscriptions. La page Facebook du réseau de lecture publique a



RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

animé le quotidien des lecteurs avec plus de 90 publications, 11 confi-contes, des ateliers multimédia à distance, des conseils de lectures, de musiques, de films... Des animations à distance ont été développées sur les réseaux sociaux et le site culture.bourgenbresse.fr, soit 9 000 pages vues pendant le confinement. Vive les médiathèques du futur !

RUES MONTESQUIEU ET MONTHOLON : 2^e PHASE DE TRAVAUX

Depuis début juin, la deuxième phase des travaux de réfection de la rue Montesquieu et de la rue de Montholon a débuté. L'aménagement du 2^e tronçon de la rue Montesquieu, entre la rue Racine et la rue de la Chartreuse, comprend la création de stationnements, d'un giratoire au carrefour Montesquieu/Chartreuse, de massifs fleuris et la mise en accessibilité de l'arrêt de bus Seillon-CFA (arrêt supprimé pendant les travaux). La rue de Montholon sera, elle, réaménagée de la rue Branly à l'avenue du Mail : mise aux normes des réseaux humides, réfections des trottoirs et chaussées, création de 5 places de stationnement et de 4 massifs végétaux. En fonction de l'avancée de ces deux chantiers, la circulation sera déviée par tronçons.



Bonus vidéo, sur les travaux
sur www.bourgenbresse.fr



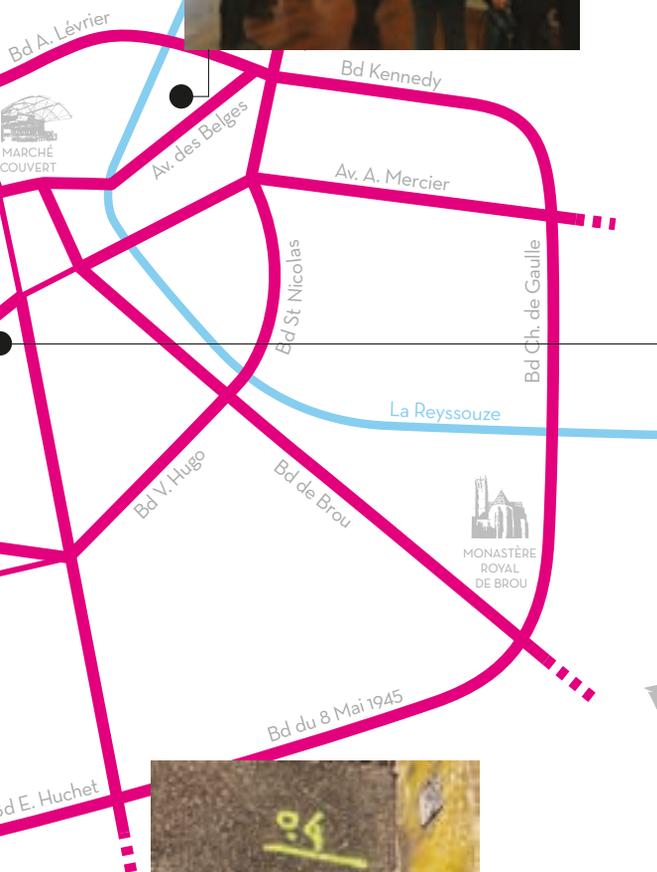
GÉRALDINE BOURGÉAY-MARIN



LA VRAIE RENTRÉE DE LA MCC !

À peine ouverte début mars, la nouvelle Maison de la culture et de la citoyenneté (MCC) s'était retrouvée confinée quelques jours plus tard. L'AGLCA, la Maison des jeunes et de la culture et Altec, qui avaient commencé à s'installer dans le bâtiment flambant neuf, ont patienté plusieurs mois avant d'ouvrir au public les 3 000 m² d'espaces partagés - salles de réunion, de coworking, d'exposition, d'ateliers et de spectacles... Érigée le long de l'allée de Challes, à deux pas de l'ancienne MJC et du cinéma L'Amphi, la Maison de la culture et de la citoyenneté sera inaugurée le 12 septembre à l'occasion de la Rentrée des associations.

Médiathèque
CÉSaire



Le Monde est Petit



SAMSOFY - GALERIE CHROMIA

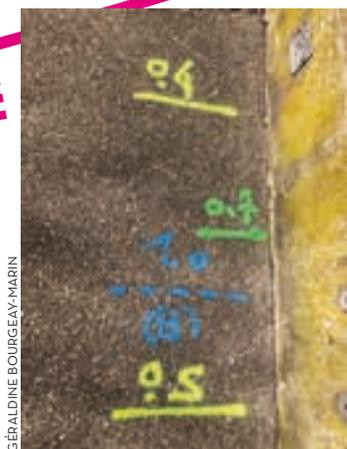
Le photographe et plasticien Samsify est célèbre pour son univers créatif et décalé. Chaque photographie présentée à H2M-Espace d'art contemporain à partir du 15 juillet est le résultat d'un travail minutieux d'installations scénographiques

avec des figurines en LEGO®. Ses images transportent le visiteur dans de multiples univers, racontent des histoires drôles et inattendues. De nombreux ateliers et visites émailleront l'exposition, qui est un avant-goût de *Ma région en briques LEGO®* présentée à partir du 17 octobre 2020 au monastère royal de Brou.

+ Du 15 juillet au 20 septembre à H2M-Espace d'art contemporain. Entrée libre et gratuite du mercredi au dimanche de 13 h à 18 h. Ateliers et visites sur réservation au 04 74 42 46 07.

DRÔLE DE MARQUAGES...

Des traits de peinture de couleur sont visibles dans les rues de la ville depuis février. Ces marquages sont le fruit d'une géodétection qui répond à une obligation réglementaire de mettre à jour le plan des réseaux électriques : éclairage public et des stades, feux tricolores, panneaux lumineux... Grâce à des appareils de détection de la taille d'une tondeuse à gazon, les réseaux sont localisés, marqués à la bombe sur les chaussées et les trottoirs avant d'être relevés par un géomètre. Confiée à un prestataire, cette campagne s'étale sur plus d'une année et concerne l'ensemble de la ville.



GÉRALDINE BOURGEOY-MARIN



43

**conseillers municipaux
au service des Burgiens.**



43 conseillers municipaux ont été élus au 1^{er} tour des élections municipales par **8 198** votants sur **22 839** inscrits sur les listes électorales : **36** sièges pour la liste « Bourg change » de Jean-François Debat (60,98 %), **4** sièges pour la liste « Un nouveau souffle pour Bourg-en-Bresse » d'Aurane Reihanian (20,62 %), **2** sièges pour la liste « Bourg réveille-toi ! » de Jérôme Buisson (8,74 %) et **1** siège pour la liste « Vision Bourg-en-Bresse » de Michaël Ruiz (7,4 %).
12 adjoints et **4** conseillers délégués ont été élus par le conseil municipal.

Au soir du premier tour, le dimanche 15 mars dernier, Jean-François Debat a été élu maire de Bourg-en-Bresse pour un troisième mandat. Une victoire inédite, mise entre parenthèse deux jours plus tard, en raison du confinement et jusqu'à l'installation du nouveau conseil municipal, le samedi 23 mai.

Municipales 2020

CAP SUR UN NOUVEAU MANDAT

Interview

CORINNE BERTRAND



JEAN-FRANÇOIS DEBAT
MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE

Le 15 mars dernier, vous avez été réélu par les Burgiens pour un 3^e mandat. Comment percevez-vous cette victoire ?

Bourg-en-Bresse avait une réputation de ville peu patiente avec ses maires. Cela faisait 60 ans que les Burgiens n'avait pas réélu leur maire pour un 3^e mandat. Je suis d'autant plus touché par cette marque de confiance

qu'elle est rare ! Elle vient valider ma manière d'être maire, au-delà des clivages. Ce vote m'incite à continuer à rassembler tous les Burgiens, à tenir compte de l'avis de tous, sans buts partisans.

Comment votre nouvelle équipe a-t-elle vécu cette installation reportée de deux mois ?

Naturellement, l'installation s'est faite dans un contexte exceptionnel et unique de crise sanitaire liée à la Covid-19, avec un confinement décrété le surlendemain de notre élection. L'équipe a été soumise, comme tout un chacun, aux règles du confinement. Pour ma part, je suis venu tous les jours à la mairie pour que la collectivité puisse assurer la continuité du service public et faire face aux mesures gouvernementales et aux conséquences sur la vie quotidienne des habitants. L'équipe a été privée

de tout travail collectif jusqu'au déconfinement. À cette date, le mandat s'est véritablement concrétisé. J'ai senti chez les élus une envie d'aller de l'avant et de se mettre au service des Burgiens, des commerçants...

Quelles seront les mesures et les projets prioritaires de ce début de mandat ?

Forcément, l'agenda est différent de celui qui avait été imaginé. La priorité est de répondre à l'urgence, d'accompagner la reprise de l'économie, la réouverture des commerces, des bars et des restaurants, le retour à la vie du centre-ville, ainsi que la réouverture des équipements publics en toute sécurité, avec des protocoles sanitaires adaptés. Nous avons reconstruit un programme d'animations estivales pour les Burgiens et pour relancer les commerces. Deuxième axe, nous

allons mettre en œuvre les projets du mandat et nous assurer de la poursuite de ceux qui étaient en cours pour donner du travail à nos entreprises : Carré Amiot, Madeleine, Décathlon, mais aussi les travaux de voirie, d'extension du chauffage urbain... Puis nous pourrions nous lancer vers de nouvelles perspectives de mandat : le développement des aménagements cyclables, la poursuite des réhabilitations thermiques des écoles et des bâtiments municipaux, la rénovation urbaine dans les quartiers du Pont-des-Chèvres, des Vennes et des Dîmes et l'action "Cœur de Ville" qui vise à mettre en valeur notre centre-ville... Nous ferons évidemment le bilan des conséquences financières de la crise sanitaire pour actualiser la feuille de route du mandat.

DANIEL GILLET

LE NOUVEAU

Liste *Bourg change* : 36 élus de la majorité ©CORINNE BERTRAND



JEAN-FRANÇOIS DÉBAT
Maire de Bourg-en-Bresse
54 ans, conseiller d'État



ISABELLE MAISTRE
1^{re} Adjointe à la Transition écologique et à l'Espace public
33 ans, chargée de mission



THIERRY DOSCH
2^e Adjoint à l'Administration générale, aux Finances et aux Ressources humaines
61 ans, cadre de l'Éducation nationale



SYLVIANE CHÊNE
3^e Adjointe à la Culture et aux Relations internationales
57 ans, urbaniste



CHRISTOPHE NIOGRET
4^e Adjoint au Sport
53 ans, chef d'entreprise



NADIA OULED-SALEM
5^e Adjointe à la Solidarité, au Handicap, aux Liens intergénérationnels, à l'Hygiène et la Santé publique
45 ans, conseillère en création d'entreprise



FABRICE CANET
6^e Adjoint à la Démocratie locale
47 ans, secrétaire général d'un syndicat



FRANÇOISE COURTINE
7^e Adjointe au Commerce et à l'Artisanat
59 ans, ancienne cadre Enedis



BAPTISTE DAUJAT
Conseiller délégué à l'Alimentation durable
31 ans, agriculteur



ALEXA CORTINOVIS
Conseillère déléguée aux Droits humains
43 ans, assistante sociale



JEAN-LUC ROUX
46 ans, professeur



YVONNE GAHWA
54 ans, encadrante technique



OUADIE MEHDI
45 ans, responsable d'agence HLM



ANNE FORESTIER
64 ans, retraitée



MICHEL FONTAINE
71 ans, ancien chef d'entreprise



NATHALIE MARIADAS-SOU
48 ans, manager de proximité dans une administration



BENOÎT FEUVRIER
42 ans, écologue



CATHERINE NOURRY
60 ans, enseignante



CHRISTIAN BURTIN
67 ans, ingénieur retraité



JESSIE MALLET
37 ans, chargée de mission entreprises



AURANE REIHANIAN
Président de groupe
27 ans, juriste



MARIE-JO BARDET
67 ans, retraitée de l'enseignement

Liste *Un nouveau souffle pour Bourg-en-Bresse*

CONSEIL MUNICIPAL



ANDY NKUNDIKIJE
8^e Adjoint
à la Politique
de la Ville
49 ans,
fonctionnaire



CLAUDIE SAINT-ANDRÉ
9^e Adjointe à
l'Urbanisme et à
l'Aménagement
65 ans, retraitée



BENJAMIN ZIZIEMSKY
10^e Adjoint
à l'Action
éducative et à la
Petite enfance
45 ans, directeur
artistique de
théâtre



CHARLINE LIOTIER
11^e Adjointe
au Patrimoine
et aux Énergies
38 ans, cheffe de
projet mobilités



SÉBASTIEN GUÉRAUD
12^e Adjoint à la
Proximité et aux
Déplacements
46 ans,
professeur de
lycée



MARTINE DESBENOIT
Conseillère
déléguée à
l'Animation de
la ville
69 ans, retraitée



GÉRARD LORA-TONET
Conseiller
délégué aux
Relations
internationales
70 ans, avocat



THIERRY MOIROUX
Conseiller
délégué à la
Communication
59 ans,
commerçant



SARA TAROUAT-BOUTRY
52 ans,
coordinatrice
dans une
association
solidaire



BÉNÉDICTE CERTAIN-BRESSON
53 ans,
professeur
spécialisée
auprès des
jeunes sourds



SUAIP ZINKAL
37 ans, chargé
d'affaires



PATRICIA MEDEVIELLE
58 ans, retraitée
SNCF



RAPHAËL DURET
46 ans, équipier
logistique



FRANÇOISE PRUDENT
64 ans, retraitée



CLAUDE MARQUIS
66 ans, ancien
cadre de
la grande
distribution



BÉATRICE MORIN
55 ans,
professeure des
écoles

7 conseillers municipaux de la minorité

: 4 conseillers ^{DR}

Liste *Bourg, réveille-toi !* : 2 conseillers ^{DR}

Liste *Vision Bourg-en-Bresse* : 1 conseiller ^{DR}



CHRISTOPHE COQUELET
46 ans, ingénieur



AGNÈS BLOISE
59 ans, avocate



JÉRÔME BUISSON
47 ans,
enseignant



BLANCHE CHAUSSAT
35 ans, infirmière
libérale



MICHAEL RUIZ
36 ans, attaché
parlementaire

Bien vivre dans nos quartiers

La rénovation des voiries va se poursuivre dans les rues Montesquieu et Montholon, les avenues de Mâcon et Jean-Marie-Verne. Tous les ans, 3 km de trottoirs seront rénovés.

Au Pont-de-Lyon, la friche urbaine sera aménagée ; logements, bureaux et nouvelles voiries verront le jour. Aux Vennes, la place Jean-Jacques-Rousseau fera peau neuve grâce à un ambitieux programme de reconstruction et de réhabilitation. Les salles du Peloux et Alphonse-Mas seront refaites, des espaces de jeux et de rencontres seront implantés dans les quartiers qui en manquent.

Renforcer l'attractivité du cœur de ville

Dans la foulée de l'aménagement du Carré Amiot, les rues de la République et Samaritaine, les places des Bons-Enfants et Edgar-Quinet seront rénovées. Pour animer la vie locale, des manifestations d'ampleur seront accueillies. Des logements anciens seront réhabilités et remis sur le marché. Pour renforcer la dynamique commerciale, des enseignes porteuses feront leur retour.



SERGE BUATHIER

NOUVEAUX HORIZONS



SERGE BUATHIER

Valoriser le patrimoine végétal

Le parc de l'Hôtel-Dieu sera ouvert au public, celui de la Madeleine sera valorisé. Les abords du monastère royal de Brou seront réaménagés en concertation avec les Burgiens ; la création d'un verger, de jardins et d'un amphithéâtre de verdure seront étudiés.

Faire vivre la solidarité

Pour lutter contre la désertification médicale, trois centres médicaux seront créés, dont un en centre-ville. L'installation des professionnels de santé sera facilitée. L'offre d'accueil pour les femmes victimes de violences, le réseau de visiteurs à domicile pour les aînés seront développés. La gratuité d'accès aux médiathèques, le don de protections périodiques pour les femmes en situation de précarité... seront mis en place.

Renforcer l'offre culturelle

Une Maison du cirque sera créée dans le quartier du Pont-des-Chèvres pour diversifier l'offre culturelle. Les locaux de la scène de musiques actuelles La Tannerie seront agrandis : nouveaux espaces de création et de répétition. Pour

les artistes et les créateurs, des locaux mutualisés à bas coût seront proposés. La rénovation du patrimoine historique se poursuivra : la co-cathédrale Notre-Dame et la chapelle de La Madeleine en bénéficieront.

Assurer la tranquillité publique

Des moyens supplémentaires seront consacrés au développement de la vidéoprotection. Pour faciliter le contact avec la population, le siège de la police municipale sera transféré dans le secteur des Bons-Enfants et une brigade sera dédiée à l'hyper-centre.

Inciter à la pratique sportive

Le sport, c'est la santé ! Pour encourager les Burgiennes et les Burgiens, de nouveaux agrès seront installés dans les espaces publics. Personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunes... tous les profils pourront bénéficier d'animations sportives gratuites. Des terrains pour les pratiques hors club, tel le *street basket*, seront aménagés. L'accès routier et piétonnier au stade de La Chagne sera sécurisé grâce à des aménagements de voirie.

POUR BOURG

Investir sur la jeunesse

Pour construire le Bourg de demain et permettre à chaque enfant et chaque adolescent de s'épanouir, l'offre d'activités culturelles, artistiques et sportives sera développée dans les Espaces petite enfance et lors des ateliers périscolaires. De nouvelles filières d'enseignement supérieur seront créées : première année de médecine...

S'adapter aux évolutions climatiques

Fini les villes entre béton et bitume, le défi environnemental est de lutter contre les îlots de chaleur et de favoriser l'absorption par le sol des eaux pluviales. La « débitumisation » se poursuivra dans les cours d'école et les rues. Favoriser l'habitat passif, contrôler l'extension des zones d'habitat, réduire la publicité commerciale dans l'espace urbain, créer une boucle verte autour de Bouvent... sont au programme.

Développer l'activité économique

Soutien à la création, à la reprise et au développement d'entreprises, rénovation et remise sur le marché de locaux commerciaux vides, promotion de nos atouts touristiques... seront des leviers pour dynamiser l'économie.



SERGE BUATHIER

Faciliter la circulation en ville

L'objectif est de favoriser les transports en commun (nouvelles voies de bus et fréquence augmentée), de réduire la vitesse automobile, d'offrir plus de stationnement tout en favorisant le covoiturage.

... et développer les modes doux

Dans la lignée des mandats précédents, le vélo gagnera du terrain : pistes bidirectionnelles, réseau vélo express sur les boulevards pour une liaison continue avec les communes proches.

Dépenser moins et partager

Des coopératives de quartier pourront louer du matériel et mettre à disposition des espaces de jardinage ou de bricolage.



Malgré la baisse des dotations de l'État, les coûts de la pandémie Covid-19, nous maintiendrons des finances saines et conserverons un investissement élevé. »

Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse.

D'autres défis sont lancés : économiser l'eau grâce à des citernes d'eaux pluviales au centre technique municipal, réduire la production de déchets, doubler les rénovations thermiques...

Réduire la consommation énergétique

D'ici 2026, la Ville veut diviser par deux la consommation énergétique de ses bâtiments et réduire ses dépenses d'éclairage public. Elle vise aussi l'autonomie en produisant de l'énergie par le biais d'ombrières ou de panneaux photovoltaïques sur les parkings et les bâtiments publics tout en développant le réseau alimenté par la chaufferie bois.

Territoire d'alimentation durable

Soutenir les producteurs locaux et l'agriculture biologique pour l'approvisionnement des cantines est l'un des axes de travail : création de fermes urbaines, d'un observatoire des terres agricoles, de vergers municipaux...

Associer les Burgiens aux projets

Un budget de 400 000 € financera des projets d'habitants autour du vivre ensemble et de la transition écologique. Des comités d'usagers seront créés pour améliorer l'efficacité du service public. Un comité local pour la transition écologique se mettra en place et la Ville communiquera sur le taux de pollution.



CJZNR



Crise sanitaire Covid-19

UNE VILLE QUI REVIENT À LA VIE

Mardi 17 mars 2020. Le silence s'abat sur la ville. À Bourg comme ailleurs, le confinement s'impose à tous, dans un contexte de crise sanitaire sans précédent.

Télétravail ou « présentiel », école à la maison, dérogations de sortie, masques pour aller faire les courses... la vie s'organise progressivement au sein des foyers et des initiatives fleurissent. Applaudissements au balcon pour les personnels soignants, dessins de remerciements aux agents qui collectent les déchets, dons de viennoiseries, de chocolats à la police municipale, confection de masques et aide aux voisins... la solidarité s'organise avec de belles initiatives citoyennes à la clé.

Très vite, les collectivités locales mettent tout en place pour faire face aux mesures d'urgence, fermetures des infrastructures, annulation des manifestations... et pour assurer la continuité du service public. La Ville de Bourg-en-Bresse commande à deux entreprises locales spécialisées dans le textile, Tremplin et 7Fashion,

des masques en tissu lavables. Leur conditionnement et leur mise sous pli sont effectués au fur et à mesure de leur production par des agents municipaux volontaires. Dès le 16 avril, la distribution des masques s'organise, assurée par les élus du conseil municipal. En fin de compte, chaque foyer burgien a eu dans sa boîte aux lettres, avant le déconfinement, deux masques en tissu.

DÉCONFINEMENT

Le 6 mai, à la suite des annonces du gouvernement, la Ville de Bourg-en-Bresse présente son plan de déconfinement. Elle délocalise un certain nombre de démarches à la salle des fêtes pour pouvoir respecter la distanciation et les gestes barrières : inscriptions dans les écoles, distribution des cartes de Bouvent, des chèques d'aide alimentaire ou à la mobilité. Après deux mois de fermeture, les écoles et les crèches rouvrent progressivement, le marché et les parcs de la ville (dont Bouvent) également. Un plan de soutien à l'économie locale est mis en place. Afin de venir en aide aux commerçants et aux artisans les plus impactés, dont les bars et les restaurants, auxquels des extensions de terrasse

ont été accordées gratuitement, la Ville reconstruit un programme d'animations digne de ce nom.

DÉPLACEMENTS APAISÉS

Rebondissant sur l'évolution des comportements des habitants pendant le confinement, et alors que certains ressortaient leur vélo, la Ville a effectué des aménagements expérimentaux pour leur faciliter la vie. De nouveaux itinéraires cyclables ont été créés début mai sur le boulevard Saint-Nicolas, avec l'installation de balises de séparation des voies automobiles et cycles entre le boulevard de Brou et le carrefour du Maquis et signalisation pour vélo. D'autres aménagements ont suivi en juin sur l'avenue Maréchal-Juin, le boulevard du 8-Mai-1945 et la rue du Moulin-de-Brou. De même, la gratuité du stationnement pendant le confinement et jusqu'au 25 mai a facilité l'accès au centre-ville des Burgiens et des salariés du centre-ville. Pendant le mois de juin, le stationnement est resté gratuit les samedis après-midi, avec également deux heures offertes au lieu d'une dans les parkings fermés.



CHRISTELLE MOIRAUD

Le marché retrouve sa couleur !

Fermé pendant quelques semaines, le marché burgien a rouvert au Champ de foire le 2 mai avec une trentaine d'exposants et dans le respect très strict du protocole sanitaire. Peu à peu, au gré des annonces gouvernementales, l'étau s'est desserré pour retrouver un marché quasi normal en juin.

À VOTRE SERVICE

Mise en place de l'aide alimentaire, emballage de 45 000 masques pour les Burgiens, astreintes techniques, garantie de la sécurité publique, nettoyage, télétravail, ouvertures de services municipaux sur rendez-vous, soutien aux producteurs locaux et aux commerçants, réouverture du marché... pendant la crise sanitaire les agents municipaux sont restés mobilisés.



GÉRALDINE BOURGÉAY-MARIN

Œuvres déconfinées



LIONEL SABATTÉ, VISAGE DU 4-07-2019 © R. FANUELE - MRB

Sur les réseaux sociaux, le monastère royal de Brou a été actif durant le confinement. Découverte en

ligne des chef-d'œuvres des collections du musée grâce à des posts, visites guidées en vidéo... ont ravi les amateurs d'art et les frustrés de la fermeture des musées. Depuis le 8 juin, Brou a rouvert et maintenu l'intégralité de son parcours de visite. Un exploit ! En écho à l'actualité de ces derniers mois, l'exposition d'art contemporain *Œuvres déconfinées / Poèmes en liberté !* est à découvrir au musée du 11 juillet au 20 septembre. L'occasion de voir des œuvres issues des réserves du musée et signées de grands noms comme Soulages, Mitchell, Debré mais aussi Verlaine, Woolf, Prévert...

+ Monastère royal de Brou, ouvert tous les jours de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Billetterie et conditions d'accès sur www.monastere-de-brou.fr

TABLETTES ET P'TIT CONFINÉ À LA UNE



Les 36 habitants des résidences autonomie Gustave-Monnet aux Vennes et Jean-Bolard à la Reyssoze ont profité du confinement pour découvrir de nouveaux modes de communication. Tous les temps de convivialité et d'animation ayant été suspendus en raison des mesures sanitaires pour enrayer la propagation de la Covid-19, le service Action sociale de la Ville a trouvé des solutions pour rompre l'isolement des résidents. Quatre tablettes numériques 4G ont été mises à leur disposition pour contacter leurs proches par visioconférence. Une lettre d'information hebdomadaire *Le P'tit confiné* a été créée et distribuée aux résidents. Au sommaire : actualité, vie de la résidence, recette, citation, devinette, écho historique... Le succès a été tel que depuis le déconfinement, ces outils de communication perdurent.

500

c'est le nombre de familles modestes de Bourg qui ont reçu une aide financière de la Ville d'un montant de 50 € par enfant fréquentant la restauration scolaire des écoles maternelles et élémentaires publiques de la Ville. Ce coup de pouce du centre communal d'action sociale (CCAS) a été versé sous forme de chèque utilisable dans certains magasins de Bourg pour l'achat de produits alimentaires ou d'hygiène.

Buller à Bouvent

Burgiennes, Burgiens, cet été encore profitez du parc de loisirs de Bouvent gratuitement grâce à la carte d'accès réservée aux habitants. La carte 2019 reste valable. Pour tout nouvel usager, la carte 2020 peut être demandée sur le site de la Ville www.bourgenbresse.fr (inscription et paiement en ligne de 3 €) ou à la salle des fêtes (du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30), sur présentation de la carte d'identité, d'un justificatif de domicile et d'un versement de 3 €. La carte sera adressée par courrier au demandeur.



SERGE BUATHIER

VÉLOS PERDUS, VÉLOS TROUVÉS



On le sait peu, mais la police municipale qui gère les objets trouvés de la ville, récupère régulièrement des vélos abandonnés ou perdus sur le domaine public. En cas de perte, outre le dépôt de plainte pour vol, pensez à contacter la police municipale pour savoir si votre vélo a été trouvé. Pensez également à identifier votre vélo, ce qui vous permettra de le retrouver plus rapidement.

+ Police municipale : 04 74 42 45 00 ou policemunicipale@bourgenbresse.fr



HUSSAM ALIWAAT © CLARA ABI NADER

Culture et animation

L'ÉTÉ EST LÀ !

Malgré un contexte sanitaire particulier qui impose la prudence, l'été sera festif à Bourg. La Ville a concocté une programmation riche et variée pour soutenir les commerçants du centre-ville et permettre à ceux qui ne partiront pas en vacances de profiter de moments de détente et de découverte.

Si le feu d'artifice du 14 juillet ne pourra pas avoir lieu pour cause de jauge supérieure à 5 000 personnes, l'ensemble des grands événements sera organisé selon des modalités pratiques qui seront précisées afin de garantir la sécurité de tous. Au programme, deux Samedis en ville, les 18 et 25 juillet pour animer le centre-ville. Danses et concerts feront swinguer la place de l'Hôtel de Ville ! Les incontournables Jeudis du kiosque reviendront du 16 juillet au 10 septembre au square Simone-Veil avec de vieux routards de la scène et de jeunes groupes prometteurs à découvrir. Les spectacles de lumière Couleurs d'amour feront briller les yeux du public du 16 juillet au 5 septembre (les jeudis, vendredis et samedis) avec une nouvelle création de Gilbert Coudène sur la façade de l'Hôtel de Ville sur le thème de l'écocitoyenneté. Au théâtre, l'énergie et la modernité sont à l'affiche alors qu'à Brou, c'est un hymne à l'amour qui sera mis en scène à travers des couples de légende. Du 18 juillet au 29 août, le festival À la folie... pas du tout revient avec une offre plurielle qui invite le public à vibrer et à s'enflammer au monastère royal de Brou, de Renan Luce à Antoine Elie en passant par du jazz, de la musique baroque ou irlandaise. Et pour rester au frais, deux expositions vous ouvrent leurs portes : *Œuvres déconfinées / Poèmes en liberté* au monastère royal de Brou et *Le monde est petit* à H2M, espace d'art contemporain.

+ Programmes complets sur www.bourgenbresse.fr



TOUR DE FRANCE

Le Tour de France à Bourg

Reporté pour cause de Covid-19, le Tour de France, la plus grande course cycliste au monde, se déroulera du 29 août au 20 septembre. La 19^e étape qui partira de Bourg pour rejoindre Champagnole, initialement prévue le 17 juillet, aura lieu le vendredi 18 septembre.



SERGE BUATHIER

Un samedi associatif et festif

Samedi 12 septembre, rendez-vous à la nouvelle Maison de la culture et de la citoyenneté pour une journée riche en événements. À l'occasion de la rentrée des associations qui permettra au public de découvrir les associations qui font battre le cœur de la vie bourgienne, l'inauguration officielle de ce bâtiment de 3000 m² qui regroupe dorénavant les activités de l'AGLCA, de la MJC et d'ALTEC aura lieu dès 11h. Au programme, des animations, de la musique et une foule d'activités !

HARO SUR LES MOUSTIQUES



Les moustiques vous gênent ?

Faites le tour de votre propriété afin de repérer et de vider les petits collecteurs d'eau stagnante dans votre jardin. Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie et recouvrez les réserves d'eau pluviale d'un couvercle ou d'une moustiquaire. Si vous avez des moustiques, signalez-les. La campagne de démoustication est active et les agents de l'Entente interdépartementale Rhône-Alpes pour la démoustication (EIRAD), munis d'une carte professionnelle, interviendront gratuitement pour réaliser un diagnostic et vous conseiller.

+ EIRAD : 04 79 54 21 58
www.eid-rhonealpes.com/contact-demande-diagnostic
Service Hygiène et Santé publique :
04 74 42 45 50
shsp@bourgenbresse.fr

COOPÉRATIVE ÉPHÉMÈRE

Concept venu du Québec, une Coopérative jeunesse de services permet à un groupe de jeunes de 16 à 18 ans de créer leur propre entreprise coopérative et de la faire vivre le temps d'un été. À Bourg, l'AGLCA, la Coopérative d'activité et d'emplois ESS'Ain et la fédération Familles rurales proposent pour la deuxième fois à quinze jeunes de devenir leur propre patron le temps d'un été ! L'occasion d'acquérir une première expérience professionnelle et de mieux appréhender le monde du travail à travers la découverte des réalités économiques et des règles de fonctionnement d'une entreprise.

+ d'infos : Marie Fouillet - Chargée de projets ESS - AGLCA - 06 68 43 94 67
marie.fouillet@aglca.asso.fr



SERGE BUATHIER

Terrasses en musique

En raison du contexte sanitaire, la Fête de la musique n'a pas eu lieu. En remplacement, la Ville propose, « Terrasses en musique », un dispositif destiné à accompagner tout au long de l'été les commerçants du centre-ville qui souhaitent organiser un concert devant leur établissement. Une aide forfaitaire sera versée par la Ville à chaque établissement pour son animation. L'objectif est triple : soutenir les commerçants, animer le centre-ville et aider les musiciens professionnels.



LYCÉE EDGAR QUINET, ACTUEL LYCÉE MARCELLE PARDÉ. CARTE POSTALE DE 1910 - ARCHIVES MUNICIPALES, FONDUS PIERRE CLÉMENT 33FF734

DE QUINET À PARDÉ.

1888. Le premier lycée de jeunes filles de Bourg ouvre. C'est le vingtième établissement du genre en France !

Symboles

Un globe, une équerre, un instrument de musique... le bas relief de L. Mongenet, à l'angle du boulevard Paul-Bert et de l'avenue Alsace-Lorraine, représente divers emblèmes de l'enseignement, mentionne la date de construction du lycée, les noms de l'architecte Tony Ferret et de l'entrepreneur Martin.

Jusqu'à la dernière moitié du XIX^e siècle, l'éducation des filles est l'apanage des religieuses. À Bourg, les pensionnats Saint-Joseph et de la Visitation inculquent « piété solide, habitudes d'ordre et d'économie, esprit de famille, amour du travail et du devoir ». Pas question pour les républicains anticléricaux d'abandonner les filles aux congrégations religieuses. C'est chose faite avec l'adoption, le 21 décembre 1880, de la loi Sée sur l'enseignement secondaire qui institue des externats publics et laisse aux communes la possibilité de créer des internats.

Dès 1881, la municipalité bourgienne ouvre un cours secondaire pour les jeunes filles. Trois ou quatre maîtresses accueillent une cinquantaine d'élèves dans les locaux de l'école Carriat. Dans la foulée, le Conseil municipal du 2 décembre 1882 décide la construction d'un lycée de filles. En 1883, Jules Ferry, président du Conseil, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, et Vincent Triquet, maire



En 1971, le lycée est nommé Marcelle Pardé en hommage à celle qui le dirigea et s'illustra dans la Résistance ».

de Bourg, signent la création de cet établissement.

Le choix des locaux de l'ancienne gendarmerie, à l'angle de la route de Lyon, du chemin de ronde (devenu boulevard Paul-Bert en 1887) ne fait pas l'unanimité : le quartier de la rue de la Plume est « mal fréquenté, il compte des maisons closes et de jeux ». Finalement, l'emplacement est abandonné au profit d'un terrain contigu. L'architecte départemental Tony Ferret est chargé de dessiner le futur lycée. Au printemps 1887, les travaux débutent. Le 1^{er} octobre 1888, le lycée national de jeunes filles de Bourg, le 20^e en France,

Enseignante et résistante

MARCELLE PARDÉ À LA FIN DES ANNÉES 20 © FAMILLE CLAUDE PARDÉ



Native de Bourgoin-Jallieu, sortie de l'École normale supérieure de Sèvres en 1914, Marcelle Pardé se met au service des hôpitaux militaires, d'abord au sein de l'école, puis en Bretagne et en Haute-Marne à Chaumont-le-Bois où elle enseigne au lycée de garçons. En 1919, elle accepte un poste de professeur de français à l'Université féminine de Bryn Mawr en

Pennsylvanie (États-Unis), où elle exerce pendant dix ans. La santé fragile de sa mère la rappelle en France. Professeur au lycée de Nancy, elle obtient en 1930, la bourse Albert-Kahn et part faire une enquête sur les écoles françaises au Moyen-Orient. En 1932, elle est nommée directrice du lycée de jeunes filles Edgar-Quinet à Bourg puis prend en 1935 la tête du lycée de filles de Dijon. Alors que la France est sous occupation allemande, elle entre en Résistance, rejoint le réseau Brutus... Arrêtée en juillet 1944, déportée, elle meurt au camp de Ravensbrück en janvier 1945. Les lycées qu'elle dirigea à Bourg-en-Bresse et à Dijon portent aujourd'hui son nom.

ouvre ses portes. Soixante-dix-neuf élèves intègrent les deux divisions primaires et les cinq années secondaires. Dirigé par Mlle Vanel, le corps professoral compte six maîtresses de lettres, de sciences, de langues étrangères et de couture. Dès la deuxième rentrée, le bâtiment est aménagé pour accueillir des internes. Les effectifs ne cessant d'augmenter, une extension est réalisée en 1896 pour abriter un internat tout confort avec dortoirs, réfectoire, infirmerie et même une salle d'eau équipée de baquets pour les bains de pieds ! En 1903, à l'occasion du centenaire de la naissance d'Edgar Quinet, le lycée prend le nom de ce philosophe et historien natif de Bourg. En 1907, l'établissement compte déjà 291 élèves.

Avec le déclenchement de la Première Guerre mondiale, le lycée devient, dès 1914, hôpital auxiliaire 203 et accueille 150 blessés. Ne pouvant plus héberger d'internes, le lycée perd plus de 50 élèves et jusqu'en septembre 1916, les externes sont réparties entre l'École normale d'instituteur et le petit lycée Lalande.

NOUVELLE ÈRE

Avec l'appauvrissement lié à la guerre, l'effectif chute à 150 élèves en 1925. Après quelques années de retour à la normale, l'installation du chauffage central en 1937, le lycée est réquisitionné en 1940 et transformé partiellement en hôpital. De mai à septembre 1944, les Allemands occupent les lieux.

Après guerre, 380 élèves reprennent le chemin du lycée mais l'internat ne rouvre qu'en janvier 1945. En 1967, l'effectif dépasse les 1200 élèves. Malgré l'installation de préfabriqués, l'établissement est plein à craquer, les conditions d'enseignement se dégradent : les 6^e et 5^e sont contraintes de suivre les cours à l'ancien Carriat donnant lieu à des « ballets » de blouses roses ou bleues dans le centre-ville. En 1967, la Ville lance la construction d'un lycée de jeunes filles, le futur lycée Edgar-Quinet. À la rentrée 1968, une première tranche est livrée permettant l'emménagement des classes de terminale 5, rue Jean-Marie-Verne. En 1970, toutes les élèves sont réunies dans les nouveaux locaux. Le bâtiment déserté devient lycée d'enseignement professionnel. En 1971, il est baptisé Marcelle-Pardé en hommage à une ancienne directrice morte en déportation (cf. colonne ci-contre). Devenu exigu, le lycée Pardé est agrandi à partir d'avril 1995 : un bâtiment moderne vitré enjambant la rue Vaugelas est créé. Désormais, 516^e lycéens sont accueillis dans cette institution.

*Effectif 2019-2020

Sources : Archives municipales ; Bourg de A à Z, Mauricie Brocard – Éditions de la Tour Gile 2000 – *Le lycée de jeunes filles de Bourg à la Belle époque*, Chronique de Bresse n° 6 – 2003.

+ de photos sur www.bourgenbresse.fr

Quiz

1 – En quelle année a ouvert le premier lycée de jeunes filles de Bourg ?

- a ■ 1920
- b ■ 1888

2 – À quelle période Marcelle Pardé a-t-elle dirigé le lycée qui porte son nom ?

- a ■ 1914-1928
- b ■ 1932-1935

Réponses : b a - b a

Début xx^e siècle, les lycéennes de Quinet jouent au croquet.

ALBUM PUBLICITAIRE DU LYCÉE DE 1906: COLLECTION CLAUDE ZAGONEL



Une opposition exigeante et constructive pour les Burgiens et pour Bourg !

Le 15 mars 2020, les Burgiennes et les Burgiens ont été appelés à voter dans des conditions sanitaires anxiogènes entraînant un taux d'abstention sans précédent dans l'histoire de notre ville. Le contexte de cette élection doit donc amener l'ensemble des élus du conseil municipal à la plus grande modestie, mais aussi au sens des responsabilités et de l'exemplarité.

En ce qui nous concerne, les électeurs ont décidé de nous placer, très nettement, en deuxième position. Ils nous ont confié ainsi le rôle de premier opposant au Maire socialiste.

Cette confiance nous honore, et nous oblige. Elle nous honore, car nous avons tout au long de notre campagne porté un message de renouvellement démocratique pour insuffler un nouveau souffle à Bourg-en-Bresse. C'est pourquoi, avec l'ensemble de notre groupe Bourg Avenir (1^{er} groupe d'opposition municipale rassemblant les

élus de la droite, du centre et de la société civile) nous serons au rendez-vous de la confiance que nous ont témoignée les Burgiens.

Cela, en étant une opposition exigeante, constructive et utile.

Exigeante dans l'unique intérêt de la ville. Exigeante pour défendre l'idée d'une ville plus sûre qui protège, plus dynamique qui prépare réellement la transition écologique et plus humaine en étant à l'écoute de toutes et tous.

Constructive, dans l'unique intérêt des Burgiennes et des Burgiens.

Constructive en faisant tout simplement de la politique autrement. Oui, nous sommes une nouvelle génération d'élus burgiens. Nous avons ainsi la responsabilité et la volonté d'agir au-delà des clivages partisans souvent stériles.

En sachant, par exemple, soutenir des projets lorsqu'ils sont bons pour la ville ou les corriger lorsque cela est nécessaire.

Utile, car c'est le sens de notre engagement au service des Burgiennes et des Burgiens. Comme nous l'avons été, par exemple, durant la crise sanitaire en permettant la réouverture des marchés alimentaires de la ville pour sauver l'offre de proximité des Burgiens et aider les commerçants et producteurs locaux. L'ensemble de notre groupe sera, durant ces six prochaines années, à votre écoute !

Vous pourrez ainsi nous contacter directement au 06 60 78 46 27 ou par mail à l'adresse

equipe@bourg-avenir.com.

Vous savez pouvoir compter sur notre entier dévouement au service de la ville.

Aurane Reihanian (Président) pour le groupe Bourg Avenir (Union de la Droite, du Centre et de la Société civile), Marie-Jo Bardet, Christophe Coquelet et Agnès Bloise.

One ! Two ! Three ...

La catastrophe sanitaire et démocratique de ces élections municipales laissera des traces. La majorité socialiste renforce son nombre d'élus malgré une perte de plus de 2000 voix ce qui, dans les faits, la fragilise. Les LR quant à eux accusent un recul important de 3 élus ! Dès le premier jour, ils se sont alliés aux macaronistes ! La seule VRAIE liste d'opposition qui conserve son nombre d'élus, c'est la nôtre. Au nom de mon groupe, je vous remercie personnellement de la confiance que vous nous avez apportée.

Après deux mandats de M. Debat, c'est aujourd'hui que tout commence réellement : sauver le centre-ville plus fragilisé que jamais, stopper la bétonisation de la ville, assurer enfin la tranquillité et la sécurité comme avenue Jean-Jaurès par exemple où les riverains n'en peuvent plus de l'inaction, etc...

Soyez certains que vos élus du groupe « Bourg Réveille-toi ! » veilleront à ce que votre voix soit entendue et relayée. Nous serons à votre écoute pour porter vos idées et vos solutions concrètes de terrain afin d'améliorer notre cadre de vie commun.

Jérôme Buisson et Blanche Chaussat pour le groupe Bourg Réveille-toi !

Nouvelle vision pour Bourg-en-Bresse

J'aimerais remercier toutes les électrices et tous les électeurs qui se sont déplacés pour aller voter dans un contexte inédit, et en particulier ceux qui ont fait confiance à ma liste et au projet citoyen que je portais.

Un grand merci également à tous mes colistiers et à tous ceux qui m'ont accompagné dans cette aventure et qui continuent à me suivre dans mon nouveau rôle d'élu en m'apportant leur soutien et leur expertise.

Nous avons vécu une période de confinement difficile autant sur le plan humain qu'économique.

Il est temps désormais d'affronter de nouveaux défis sociaux et écologiques, mais aussi imaginer une transformation fondamentale de notre système économique.

Je tiens ici à réaffirmer mon intention de travailler de manière constructive aux projets de la ville en proposant des solutions adaptées au quotidien des Burgiennes et des Burgiens.

Je ne manquerai pas d'alerter sur les décisions qui me sembleraient contraires à mon engagement.

Je saurai être à l'écoute des habitants de la même manière que je l'ai été lors de la construction de mon projet.

Je porterai leurs idées pour la ville durant tout mon mandat avec détermination et enthousiasme.

Enfin, je serai intransigeant quant au devoir de transparence sur les décisions prises par la majorité municipale.

Michaël Ruiz

Conseiller municipal et président du groupe Vision Bourg-en-Bresse

Contact : michael.ruiz@vision-bourgenbresse.fr

Facebook : www.facebook.com/MRuiz01000

Twitter : twitter.com/M_Ruiz01



SERGE BUATHIER

CAP SUR BOUVENT



JEAN-JACQUES PAUGET

SAMEDIS EN VILLE 18 & 25 JUIL.



RENAN LUCE © JULIENT. HAMON

À LA FOLIE... PAS DU TOUT 18 JUIL. > 29 AOÛT

Contact Mairie

MAIRIE DE BOURG-EN-BRESSE

Place de l'Hôtel de Ville - BP 90419
01012 Bourg-en-Bresse Cedex
04 74 45 71 99
mairie@bourgenbresse.fr
www.bourgenbresse.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi

8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Ouverture du service Population à 9 h le lundi.

Permanences le samedi matin de 9 h à 12 h pour :

- l'accueil,
- le service Population (cartes d'identité/ passeports, état civil, élections),
- le service Action éducative (inscriptions scolaires, calcul des tarifs et chargement des comptes famille...).

BOURG PARC AUTO

04 74 45 72 43

bourgparcauto@bourgenbresse.fr

DIRECTION DU GRAND CYCLE DE L'EAU

04 74 24 49 49, eau@ca3b.fr

POLICE MUNICIPALE

Le lundi de 6 h à 20 h 30 et du mardi 6 h
au dimanche 6 h - 04 74 42 45 00

SERVICES DÉCENTRALISÉS DE LA MAIRIE

Ils assurent les prestations suivantes : délivrance de carte nationale d'identité, de passeport, inscription sur les listes électorales, inscriptions scolaires, attribution et approvisionnement de la carte de restauration scolaire, cartes de pêche et de baignade pour Bouvent, recensement militaire, etc.

Pôle d'animation et de services

Amédée-Mercier

57, avenue Amédée-Mercier - 04 74 42 46 90

Ouverture au public :

- lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

- du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Maison de quartier des Vennes

11, rue la Fontaine - 04 74 42 46 20

Ouverture au public :

- lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

- du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h



La mairie à votre écoute...
sur son numéro vert :

0 800 00 10 53

Laissez vos messages
sur le répondeur.



C'est le moment
de montrer à votre
COMMERÇANT
que vous l'aimez

Mairie de Bourg-en-Bresse, Service de Communication - Juin 2020

